



Liquidation d'une sarl

Par Carnac 56

Bonjour,

Étant une des héritières d'une succession dans laquelle il y a une SARL dissoute en 2016 , je viens d'obtenir le dossier
Je constate que dans le bilan de la SARL il y a une maison qui était habitée par une des deux actionnaires (50% chacun
) dont nous sommes les héritiers

Le problème est que cette personne possédait des meubles tableaux et autre de valeur et qu'ils ont été vendu (+-
70000?)par la SARL alors qu'aucun mobilier n'est mentionné dans le bien

Ma question est

Est-il possible que ce mobilier ai pu être vendu sans en informer les héritiers

Merci d'avance pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Impossible de répondre correctement sans maîtriser davantage le dossier...

Y avait-il un legs ?

Mais je vous conseille de prendre RDV avec le notaire ou un avocat.

Par Carnac56

Merci pour votre réponse je me rapproche du liquidateur et de l'avocat